



Direction Générale des Services
Conseil municipal du 15 juillet 2020
DELIBERATION

Rapporteur : Monsieur le Maire

Secrétaire de séance : Mme Céline BODET

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33
Nombre de présent-e-s : 33
Nombre de votant-e-s : 33

Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, M. Patrick MAILLET, Mme Brigitte ROSSI, M. Jean-Maurice CABANNES, Mme Anne BARBET, M. Stéphane LARTIGUE, Adjoint,
Mme Chantal LECOMTE, M. Philippe GARROTÉ, Mme Martine LARROUCAU, M. Jean CONTOU-CARRERE, Mme Dominique QUÉHEILLE, M. Raymond VILLALBA, Mme Emmanuelle GRACIA, M. Nicolas MALEIG, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, Mme Céline BODET, M. Saïd SOUITA, Mme Sabine SALLE, M. Patrick NAVARRO, Mme Marie SAYERSE,
M. Jean-Luc MARLE, M. André LABARTHE, Mme Laurence DUPRIEZ, Mme Carine NAVARRO, Mme Patricia PROHASKA, M. Jean-Paul PORTESENY, M. Daniel LACRAMPE, Mme Mailys DEL PIANTA, Mme Nathalie PASTOR.

15 – DESIGNATION DU CORRESPONDANT DEFENSE DE LA COMMUNE

En octobre 2001, suite à la suspension du service national, le gouvernement a instauré au sein de chaque Conseil municipal une fonction de correspondant défense dont la mission est de renforcer le lien entre la société civile et les armées et de sensibiliser les autres élus et la population aux questions de défense. Cela se traduit aussi par une attention spéciale aux étapes du parcours citoyen et en particulier à l'importance du recensement à 16 ans. Mais, aussi, bien sûr, par une participation active au devoir de mémoire.

Il ne s'agit pas d'une mission opérationnelle mais, pour celui ou celle qui aura été désigné.e, de rester actif et attentif au sein d'un réseau d'informations. Le correspondant défense sert de relais entre le ministère de la défense et sa commune.

Suite au renouvellement du Conseil municipal, il est nécessaire de désigner un nouveau correspondant défense.

Où cet exposé, **le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

- **DESIGNE** Monsieur Frédéric LOUSTAU, correspondant défense de la Commune d'Oloron Ste-Marie.

Ainsi délibéré à Oloron Ste-Marie, le dit jour 15 juillet 2020.
Suivent les signatures.-

Le Maire,

Bernard UTHURRY



AFFICHE LE 24/07/2020